

TVA-Opérations internationales portant sur les services

- **Public** : Expert-Comptable, Commissaires aux Comptes, Chef de mission, Collaborateur confirmé
 - **Durée** : 3.5H
 - **Lieu** : Virtuel (Ces informations sont indiquées sur le catalogue en ligne : <https://tipso.mp-formation.fr/>)
 - **Prérequis** : Avoir une des fonctions indiquées dans la liste des publics.
 - **Formateur** : Forcoges : Franck Lambert
- Le formateur est un professionnel sélectionné pour sa maîtrise du sujet enseigné et son expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.
- **Tarif** : 150€HT

Objectifs :

A l'issue de la formation, les apprenants seront en mesure de :

- Apprécier les principes de base de la TVA internationale ;
- Maîtriser les règles de territorialité de la TVA en matière de prestations de services ;
- Appliquer les modalités déclaratives spécifiques relatives aux opérations internationales portant sur les services ;

Contenu détaillé :

1 – Principes généraux applicables aux prestations de services :

- Généralités (notions de fait générateur et d'exigibilité, définition des territoires en matière de TVA, ...) ;
- Règles de localisation des prestations de services (principes, notion de preneur assujetti, lieu d'établissement des opérateurs, ...)
- Déclaration européenne de services.

2 – Règles générales de territorialité portant sur les services :

- Prestations rendues à un preneur assujetti (règles applicables, redevable de la TVA, obligations déclaratives,...) ;
- Prestations rendues à un preneur non assujetti (règles applicables, redevable de la TVA, obligations déclaratives,...)

3 – Règles particulières de territorialité portant sur les services :

- Prestations rendues à un preneur assujetti (règles applicables, redevable de la TVA, obligations déclaratives,...) ;
- Prestations rendues à un preneur non assujetti (règles applicables, redevable de la TVA, obligations déclaratives,...)
- Droit à déduction de la TVA (principes, calcul du coefficient de déduction, règles applicables aux frais d'acquisition et de cession de filiales ;...)

Pédagogie et Évaluation :

Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs et savoirs faire. Cette information se déroulera sous forme d'exposé, d'exemples commentés.

Les supports de formation (livret de cours et supports de présentation) et les ressources complémentaires (sous forme de vidéos de courte durée, de fiches techniques, ...) seront remis aux participants sous format PDF lors de la convocation.

Il n'y a pas de contrôle de connaissance.

Modalité d'organisation et d'accompagnement en classe virtuelle :

Grâce à l'outil de visioconférence ZOOM, pour une formation en mode « synchrone » .

Le lien ainsi qu'un guide de connexion à l'application ZOOM sera communiqué à chaque participant lors de l'envoi de la convocation.

Les participants auront la possibilité de poser des questions au formateur (soit de manière orale s'ils disposent d'un micro sur leur matériel informatique, soit en utilisant le chat de ZOOM via le bouton « discussions ».

Ces questions seront traitées soit en direct, soit à la fin de la présentation lors de la partie dédiée aux échanges.

Les participants auront également la possibilité, avant et après la formation, de soumettre par mail leurs questions au formateur sur franck.lambert@forcoges.com (délai de réponse dans les 7 jours).

Pour toutes problématiques d'utilisation, les participants pourront contacter Sandy Soriano au 05.53.49.88.21

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

La feuille de présence sera signée, grâce à un lien de connexion qui sera transmis directement par mail aux participants le jour J de la formation.

Accessibilité handicap :

Pour toute demande relative aux conditions d'accueil et d'accès des participants en situation de handicap (adaptation des moyens de la prestation) contactez votre référent handicap ; Sandy Soriano au 05.53.49.88.21 ou sandy.soriano@acomexpertise.com